

DES MOBILITES INTERNATIONALES ACCESSIBLES A TOUS
PARTIR EN VOYAGE EN FAUTEUIL, C'EST POSSIBLE !



PARTIR EN VOYAGE EN FAUTEUIL

GUIDE BRETON
DE MOBILITÉ INTERNATIONALE
ACCESSIBLE À TOUS



Travail réalisé par Justine Richeux dans le cadre de son stage de *BTS Assistant Manager* au Lycée Jeanne d'Arc à Rennes du 24 avril au 23 juin 2017 au sein de l'association *Jeunes à Travers le Monde*.

DES MOBILITES INTERNATIONALES ACCESSIBLES A TOUS
PARTIR EN VOYAGE EN FAUTEUIL, C'EST POSSIBLE !



DES MOBILITES INTERNATIONALES ACCESSIBLES A TOUS
PARTIR EN VOYAGE EN FAUTEUIL, C'EST POSSIBLE !

Guide destiné aux professionnels et aux jeunes en situation de handicap moteur souhaitant vivre une expérience de mobilité à l'étranger.

Ce document a été réalisé dans le cadre d'une démarche partenariale régionale, entre acteurs spécialisés dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap (Association Kondor, Handisup Bretagne et le SAS de Rennes) et acteurs de la mobilité internationale (Breizh Méa, Jeunes à Travers le Monde, Concordia et le CRIJ Bretagne) ainsi que de personnes qualifiées comme Emilie Colin.

<http://www.enroutepourlemonde.org/pro/boite-a-outils/mobilite-et-handicap/>

Ce travail en réseau est issu d'un constat partagé entre acteurs bretons : il y a un manque d'information et d'accompagnement aux projets de mobilité à l'international pour les personnes en situation de handicap. Il s'inscrit dans la suite de la dynamique de la *Plateforme Régionale de Mobilité européenne et internationale des jeunes bretons*, au sein du *Comité Régional de la Mobilité (COREMOB)* et de son chantier 3 « Accompagnement des publics les plus éloignés de la mobilité ».

<http://www.enroutepourlemonde.org/pro/boite-a-outils/accompagnement/>

Ce projet a été réalisé par **Justine Richeux** dans le cadre de son stage de BTS Assistant Manager (Lycée Jeanne d'Arc) au sein de l'association Jeunes à Travers le Monde du 24 avril au 23 juin 2017 faisant suite à un accompagnement par l'association Handisup.

DES MOBILITES INTERNATIONALES ACCESSIBLES A TOUS
PARTIR EN VOYAGE EN FAUTEUIL, C'EST POSSIBLE !



Sommaire

Introduction	6
1 - L'ACCESSIBILITE KESACO ?	6
2 - TEMOIGNAGES	7
3 – MES ANECDOTES DE VOYAGES (galères et discriminations...)	8
4 – SITES INTERNET RESSOURCES par type de mobilité	9
5 - ASSOCIATIONS RESSOURCES EN BRETAGNE	12
6 – EXEMPLES DE VILLES EUROPEENNES « ACCESSIBLES »	13
ANNEXES	17
Annexe 1 : Fiche synthèse des choses « à faire avant de partir »	17
Annexe 2 : Fiche entretien « les questions à poser avant un départ »	18
Annexe 3 : Fiche SANTE ET BIEN-ÊTRE (à utiliser lors d'un entretien)	19
Annexe 4 : Exemples d'assurances et de prise en charge spécifique	20
Annexe 5 : Le programme Erasmus+ et la mobilité des Etudiants en situation de handicap	21

INTRODUCTION

« En tant qu'étudiante en première année de BTS Assistant de Manager, il nous est possible d'effectuer un stage à l'étranger. Bien que l'ayant fortement souhaité cela n'a pas été possible pour moi de partir car un départ à l'étranger en fauteuil demande un temps de préparation en amont important. Dans le cadre de mon accompagnement par l'association Handisup Bretagne, qui vient en aide aux étudiants en situation de handicap, j'ai rencontré l'association Jeunes à Travers le Monde qui développe un projet de recherche-action sur la mobilité internationale et le handicap. C'est comme ça que je suis arrivée à JTM ! »

1 - L'ACCESSIBILITE KESACO ?

La notion d'accessibilité diffère selon le contexte dans lequel elle s'applique. Il nous a donc semblé important d'apporter quelques éléments de définition :

Accessibilité (nf) : « 1. Caractère de quelque chose, d'un lieu. 2. **Droit**, possibilité qu'à quelqu'un d'avoir accès à quelque chose. »
Définition du Larousse

« La nécessité de garantir tous les droits de l'homme et toutes les libertés fondamentales pour les personnes handicapées », avec une définition du terme "personne handicapée", qui intègre la **notion de barrière environnementale**: " Par personnes handicapées on entend des personnes qui présentent des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres".

Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées

« L'accessibilité requiert la mise en œuvre des éléments complémentaires nécessaires à toute personne en incapacité permanente ou temporaire **pour se déplacer et accéder librement en sécurité** à un cadre de vie ainsi qu'à **tous** les lieux, services et activités. La société en s'inscrivant dans cette démarche d'accessibilité fait également progresser la vie de tous ses membres »,
Définition interministérielle, avr.2006

« **L'accessibilité c'est se déplacer et vivre sans avoir à se poser des questions** : c'est pouvoir aller où on veut, voyager partout dans le monde, visiter des pays où les aménagements sont déjà mis en place et où les problématiques de mobilité sont les mêmes pour tous. C'est avoir des rampes d'accès, de grandes entrées automatiques sur tous les lieux publics, c'est ne pas être obligé de faire des longs détours pour accéder aux mêmes endroits que tout le monde. L'accessibilité c'est aussi avoir des hébergements avec ascenseur, chambres et douches adaptées et qui ne soit pas un critère de recherche. L'accessibilité c'est surtout se simplifier la vie. »

Ma définition !

POUR ALLER PLUS LOIN...

Parce qu'au cours du temps, le "monde du handicap" a acquis son propre vocabulaire : rendre compréhensible le langage du Handicap est aussi un enjeu d'accessibilité : Glossaire « Les mots du handicap ! » : <https://glossaire.handicap.fr/>

2 - TEMOIGNAGES

Le témoignage est un bon outil pour rendre concrète la réalité... Parce que celles et ceux qui vivent les situations sont les mieux placées pour en parler.

Témoignages d'Oksana (fondatrice) et Mélina (accompagnatrice) de l'association Kondor

Quel est ta meilleure destination ?

Oksana : « Je n'ai pas une mais deux bonnes destinations : **Téleri** dans **les Canaries** ou j'ai logé dans un **hôtel (Mar y Sol)** qui est un établissement très adapté, et pour tous les handicaps. Avec des services de kiné et infirmiers. Il est situé à côté de la plage, on peut y louer des **scooters adaptés**, faire du handibike et le climat est idéal. Bref, cet hôtel c'est la destination parfaite !

La deuxième ville qui m'a vraiment plu c'est **Milan en Italie**. La ville a d'ailleurs gagné le prix de l'accessibilité en 2016. Tout est plat là-bas, il y a beaucoup de pistes cyclables. Le métro est lui aussi accessible. Il y a un agent dans chaque métro pour faciliter nos déplacements. Le seul bémol que je pourrais souligner c'est que tous les restaurants ne sont pas accessibles. Cette ville est **vraiment géniale et les Italiens sont vraiment sympas !** »

Quel(s) pays avez-vous visité ensemble ?

Mélina : « Nous avons fait notre premier voyage ensemble à Athènes en Grèce pour un séminaire sur l'inclusion. Athènes n'est vraiment pas accessible que ce soit dans les bars ou les restaurants. J'étais contente qu'on soit en groupe. L'entraide a vraiment été le point positif de ce voyage. Quand l'anti-basculé d'Oksana a cassé, tout le monde est venu pour l'aider et trouver une solution. On a voulu se balader entre filles, ce n'était vraiment pas adapté en plus avec la chaleur... Pousser le fauteuil était donc plus difficile, soit les voitures se garaient sur les trottoirs soit ils étaient en mauvais état, nous étions donc obligées de rouler sur la route, les voitures ne prêtaient même pas attention à nous, nous contournaient comme si de rien n'était ! »

Quelle est la première chose à anticiper lorsqu'on veut partir en mobilité internationale et à mobilité réduite ?

Oksana : « La première chose à anticiper quand on veut partir c'est le logement et les transports. Il devrait y avoir plus de communication autour de la mobilité internationale et du handicap pour montrer que c'est possible ! Il faudrait améliorer la communication sur les logements. Des agences de voyages sont spécialisées dans le handitourisme mais partir avec de tels organismes coûte très cher ! »

Si vous deviez donner 3 conseils aux personnes à mobilité réduite qui souhaitent voyager ?

Oksana : « Le premier conseil que je pourrais donner aux personnes en fauteuil c'est de vérifier l'accessibilité des logements et des transports, de regarder sur internet des photos des rues pour faciliter ses déplacements. »

Mélina : « Ensuite, partir avec une personne que l'on connaît et qui connaît bien le fauteuil, ses besoins. Et se renseigner sur les assurances ! »

Oksana : « Pensez aussi à gonfler ses pneus et localiser les endroits où l'on peut prendre en charge le fauteuil (ex : Décathlon pour réparer les pneus), etc... »

Mélina : « Malgré les difficultés et les freins rencontrés, c'est possible de partir, il faut juste oser et se lancer ! »

POUR ALLER PLUS LOIN...

N'hésitez à aller voir le site de l'association Kondor, pour glaner des conseils et préparer vos prochaines vacances !

<http://www.association-kondor.com/>

3 – MES ANECDOTES DE VOYAGES (GALERES ET DISCRIMINATIONS...)

Londres/Barcelone - Avril 2009

« A l'époque scolarisée en classe de 3^{ème}, un voyage scolaire à l'étranger soit à Londres soit à Barcelone était prévu. Les places étaient limitées à 50 personnes. Pour être éligible, il fallait simplement avoir une bonne moyenne (ce qui était mon cas). J'ai donc fait part à ma prof de mon envie de partir et après avoir convoqué mes parents et leur avoir écrit une lettre pour ne pas être accusée de discrimination, je ne suis finalement pas partie à Londres. Cette même prof est venue me voir quelques jours plus tard en me disant : « Tu sais comme ce n'est pas possible c'est peut-être possible pour l'Espagne ! » Je n'y avais même pas pensé, ma prof non plus d'ailleurs ! Elle a donc tout organisé pendant les 2 mois d'été et j'ai passé un super séjour ... à Barcelone ! »

Londres - Juin 2015

« Caen, veille du départ à Londres, (on s'était renseigné de savoir si la chambre était accessible, au moment où on nous donne les clés... une trentaine de marches nous attendent... Accessible avaient-ils dit... »

« A Londres, je devais prendre le métro pour aller dans le centre. On est allés voir quelqu'un qui nous a dit que l'ascenseur était en panne et qu'il ne serait réparé que dans 2 mois... ! Un gentil Anglais m'a donc calée le fauteuil et moi, contre une marche d'escalateur et je suis montée comme ça ! »

Nîmes - Novembre 2016

« Dans le cadre d'un voyage avec le lycée, je n'ai pu prendre le train avec les autres élèves, j'ai dû partir 1 jour après mon groupe parce que l'emplacement réservé était déjà pris et qu'ils (la SNCF) ne pouvaient soit disant prendre en charge qu'une seule personne. Je suis partie le lendemain et en fait nous étions deux en fauteuil dans le même wagon.... ! »

La discrimination : « Dans le langage courant discriminer c'est l'action de différencier, distinguer, choisir, discerner. D'un point de vue juridique la discrimination est un délit, c'est-à-dire qu'elle constitue un tort non seulement pour des individus ou des groupes mais plus globalement dans la collectivité é dans son ensemble »

www.association-alda.org

POUR ALLER PLUS LOIN...

Site ressource sur les discriminations et l'accès aux droits : <https://www.defenseurdesdroits.fr/>

4 – SITES INTERNET RESSOURCES PAR TYPE DE MOBILITE

Ce référencement non-exhaustif de sites internet ressources vise à donner une meilleure visibilité de l'information sur la mobilité internationale et le handicap. Les dispositifs de mobilité internationale existants doivent être accessibles à tous les jeunes ! Nous avons fait le choix ici de vous présenter les dispositifs « classiques » en précisant les spécificités et aides liées à une situation de handicap moteur.

Le site ressource en Bretagne pour tout jeune souhaitant vivre une expérience de mobilité :

www.enroutepourlemonde.org/sinformer/

Et pour les professionnels (des outils et actualités pour l'accompagnement):

<http://www.enroutepourlemonde.org/pro>

AVEC :

Une **page d'information spécialisée** pour les jeunes ici : www.enroutepourlemonde.org/sinformer/mobilite-et-handicap/

Une **page ressource** pour les pros ici : <http://www.enroutepourlemonde.org/pro/boite-a-outils/mobilite-et-handicap/>

VOYAGE

« PARTIR A L'ETRANGER EN FAUTEUIL C'EST POSSIBLE, ILS L'ONT FAIT ! »

BLOGS D'HANDIVOYAGEURS :

- ✓ <https://www.association-kondor.com/category/mag-kondor/carnet-de-voyages/>
- ✓ <http://accesstrip.org/destinations/>
- ✓ <http://weshoestheworld.com/handivoyage/accessibilite-handivoyageurs/>
- ✓ www.rouettes-et-sac-a-dos.com
- ✓ www.1000decouvertes4rouettes.com
- ✓ www.maviemonhandicapmesemmerdes.com une jeune femme en fauteuil raconte ses voyages
- ✓ <http://handilol.wixsite.com/handilol/voyages-europe>
- ✓ <https://wheelchairtravel.org/> (blog en anglais)
- ✓ www.curbfreewithcorylee.com (blog en anglais)
- ✓ www.sagetraveling.com site en anglais pour dénicher des lieux accessibles !

Quelques exemples de guides Handitourisme :

- ✓ Le guide thématique Petit Futé: <https://www.petitfute.com/guides-thematiques/t13-handitourisme/>
- ✓ Des guides de villes européennes pour personnes mobilité réduite : http://www.toujoursunchemin.com/Guide-d-Amsterdam_8.html

Des agences de voyage sont aussi spécialisées : exemple : Adaptours, Comptoir, etc.

ETUDE

L'Association nationale pour le Droit au Savoir et à l'Insertion professionnelle des jeunes personnes handicapées donne **de très bons conseils quant à la préparation d'une mobilité Erasmus en situation de handicap** :

http://www.droitausavoir.asso.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=34&Itemid=40

L'ensemble des universités et établissements de formation proposent des programmes de mobilités pour leurs étudiants, renseignez-vous auprès de votre établissement !

N'hésitez pas à demander conseil auprès des « missions/ bureaux handicap » des universités, principaux interlocuteurs des étudiants handicapés. Vous pouvez obtenir leurs coordonnées en tapant, par exemple, sur internet : « *mission handicap université Rennes* ».

L'association Handisup peut vous accompagner sur les spécificités liées à votre handicap :

<http://www.handisupbretagne.org>

Adresse : 9-11 rue de Flandre 35000 RENNES

Téléphone: 02 99 14 66 35

E-mail: contact@handisupbretagne.org

De manière plus large, sur la mobilité des étudiants, **l'ESN propose des accompagnements et un guide « passeport mobilité »** :

<http://www.ixesn.fr/partir>

Découvrez aussi le témoignage d'étudiants en situation de handicap partis en mobilité :

- ✓ 2 semestres à l'étranger : Royaume-Uni & Espagne : <http://www.generation-erasmus.fr/les-ambassadeurs/4727/>
- ✓ 1 an en Erasmus à Gênes (Italie): <http://www.generation-erasmus.fr/genes-vu-par-eric-handicap/>

D'autres informations importantes peuvent être consultées sur le [Guide de l'accompagnement de l'étudiant handicapé à l'Université \(CPU\)](#)

STAGE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Vous êtes en recherche d'emploi, avec ou sans qualification. Vous êtes en recherche active d'une première expérience professionnelle ou souhaitez tester un métier avant une formation. Vous (ou vos parents) résidez en Ille-et-Vilaine, dans les Côtes d'Armor ou le Morbihan. JTM et Handisup vous proposent de vivre une expérience professionnelle à l'étranger en tant que stagiaire de la formation professionnelle en Europe (avec Ariane) pendant 4 mois. Les jeunes d'Ille-et-Vilaine peuvent également partir faire un stage hors Europe de 2 à 6 mois (avec le programme Atlas).

Grâce à un partenariat entre l'association Handisup et JTM, nous vous accompagnons à construire le projet le plus proche de vos besoins...

- ✓ [Ariane « Stage de la formation professionnelle en Europe », de 4 mois](#)
- ✓ [Atlas « Stage de la formation professionnelle dans le monde entier », de 2 à 6 mois](#)

Des mobilités « découvertes de métiers », de quelques semaines, en collectif et accompagnées, afin de rendre accessibles à tous une expérience professionnelle à l'étranger...

- ✓ <http://www.international-jtm.com/mobilites-decouvertes/>

VOLONTARIAT

- ✓ [Volontariat, bénévolat...](#)
- ✓ [Chantiers de bénévoles](#)
- ✓ **SERVICE CIVIQUE**, [SERVICE VOLONTAIRE EUROPEEN](#) et le [CORPS EUROPEEN DE SOLIDARITE](#)

Attention, le dispositif de volontariat « SVE » sera peut être amené à évoluer dans les prochains mois/années à travers le Corps Européen de Solidarité. Il est important de se renseigner auprès d'un acteur proche de chez vous.

L'association JTM (pour le Service Civique International) et la MAPAR à Redon accompagnent les jeunes du département d'Ille-et-Vilaine à construire leur projet de volontariat. N'hésitez pas à nous contacter afin de construire le projet le plus adapté à votre handicap :

- ✓ [HTTP://WWW.SERVICE-CIVIQUE.GOUV.FR/MISSIONS/](http://www.service-civique.gouv.fr/missions/) EN COCHANT MISSIONS : A L'ETRANGER !
- ✓ SERVICE CIVIQUE : <http://www.service-civique.gouv.fr/page/situation-de-handicap>

Les partenaires ressources dans les différents départements bretons :

- ✓ Morbihan (56) : <http://www.bij-lorient.org/partir-en-sve.html>
- ✓ Finistère (29) : <http://www.gwennili.net/fr/partir-seul/en-volontariat/> et <http://www.bij-brest.org/article387.html>
- ✓ Côtes-d'Armor (22) : <http://www.enroutepourlemonde.org/event/service-volontaire-europeen-saint-brieuc/> et <http://www.laligue22.org/Service-volontaire-europeen.html>

- ✓ [VOLONTARIAT DE SOLIDARITE INTERNATIONALE](#)
- ✓ [Autres pistes](#)

PARTIR AUTREMENT...

- ✓ [Chantiers de bénévoles](#)
- ✓ [Partir au pair](#)
- ✓ [Séjours linguistiques, échanges, cours](#)
- ✓ [Permis vacances travail \(PVT\)](#)
- ✓ [Bénévolat, wwoofing, helpx...](#)

FINANCEMENTS :

Besoin d'aide pour financer une partie de votre projet de mobilité (emploi, au pair, volontariat, bénévolat, wwoofing, helpx, workaway, séjours linguistiques)... Pour les jeunes de 16 à 35 ans d'Ille-et-Vilaine, les bourses JTM35 sont là !

<http://www.international-jtm.com/bourses/>

N'hésitez pas à vous renseigner dans le Réseau Information Jeunesse (BIJ et BIJ de votre territoire), auprès de votre commune ou de votre département afin de connaître les aides attribuées aux projets de mobilité !

Retrouvez aussi des bons plans et des infos sur des aides financières sur des sites spécialisés comme Handilol :

<http://handilol.wixsite.com/hantilol/aides-financieres>

5 - ASSOCIATIONS RESSOURCES EN BRETAGNE *

Ce document est réalisé dans le cadre d'une démarche partenariale régionale, entre acteurs spécialisés dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap (Association Kondor, Handisup Bretagne et le SAS de Rennes) et acteurs de la mobilité internationale (Breizh Méa, Jeunes à Travers le Monde, Concordia et le CRIJ Bretagne), vous trouverez ci-dessous leurs contacts ainsi que les organismes bretons accompagnant les projets de mobilité.

✓ LISTE DES ACTEURS DU GROUPE DE RECHERCHE ACTION *

**Liste non-exhaustive, veuillez-vous signaler pour faire apparaître votre structure dans le livret !*

ASSOCIATION KONDOR

www.association-kondor.com

Adresse : 23, rue du champ Morin 35740 PACÉ

Téléphone: 07 82 81 47 67

E-mail : associationkondor@gmail.com

CONCORDIA BRETAGNE

<https://www.concordia.fr/bretagne>

Adresse : 13 bis square Charles Dullin 35200 RENNES

Téléphone : 09 73 25 28 16

E-mail : bretagne@concordia.fr

Facebook : www.facebook.com/concordia.bzh

BREIZH MEA

E-mail : breizhmea@gmail.com

www.breizhmea.eu

HANDISUP BRETAGNE

<http://www.handisupbretagne.org>

Adresse : 9-11 rue de Flandre 35000 RENNES

Téléphone: 02 99 14 66 35

E-mail: contact@handisupbretagne.org

S.A.S RENNES

<https://www.sasderennes.fr/>

Adresse : 4 Rue Yann Sohier, 35700 Rennes

Téléphone : 02 99 25 19 75 / Mail : sa.s@wanadoo.fr

JEUNES A TRAVERS LE MONDE (JTM)

<http://www.international-jtm.com/>

Espace Anne de Bretagne

15, rue Martenot 35000 RENNES (4ème étage)

E-mail: jtm.info@international-jtm.com

Téléphone: 02 99 78 35 36

Suivez-nous sur [Facebook](#)

Ouverture au public: du mardi au jeudi de 14h à 17h 30

Accueil téléphonique: du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30

CRIJ BRETAGNE

www.enroutepourlemonde.org

Le 4bis, cours des alliés

35000 Rennes

Téléphone: 02 99 31 47 48

Mail : enroutepourlemonde@crij-bretagne.com

Le CRIJ Bretagne vous accueille, en période scolaire :

- ▶ Le mardi de 13h à 20h.
- ▶ Du mercredi au vendredi de 13h à 19h.
- ▶ Le samedi de 14h à 18h.

Pendant les vacances :

- ▶ Du mardi au vendredi de 13h à 19h.

Pour toute demande d'information, le CRIJ Bretagne vous répond le mardi de 13h à 20h, du mercredi au vendredi de 13h à 19h, le samedi de 14h à 18h au 02 99 31 47

✓ LISTE DES ACTEURS DE LA MOBILITE INTERNATIONALE PRES DE CHEZ VOUS :

<http://www.enroutepourlemonde.org/pro/qui-fait-quoi/organismes/>

6 – EXEMPLES DE VILLES EUROPEENNES « ACCESSIBLES »

La liste des pays ci-dessous est issue d'abord de mes recherches sur les villes européennes ayant reçu le prix « Access City Award » qui récompense la ville la plus accessible aux personnes à mobilité réduite. Une ville remporte le prix chaque année. Je me suis également appuyée sur les sites nationaux qui proposent des guides de l'accessibilité dans les transports, les hébergements et les lieux à visiter.

Villes européennes ayant reçu le prix « Access City Award » depuis 2015 :

<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1325&langId=en>

2018:

LJUBLJANA (SLOVENIA)
LUXEMBOURG (LUXEMBOURG)
VIBORG (DENMARK)

2017:

CHESTER (United Kingdom)
ROTTERDAM (Netherlands)
JŪRMALA (Latvia)

2016:

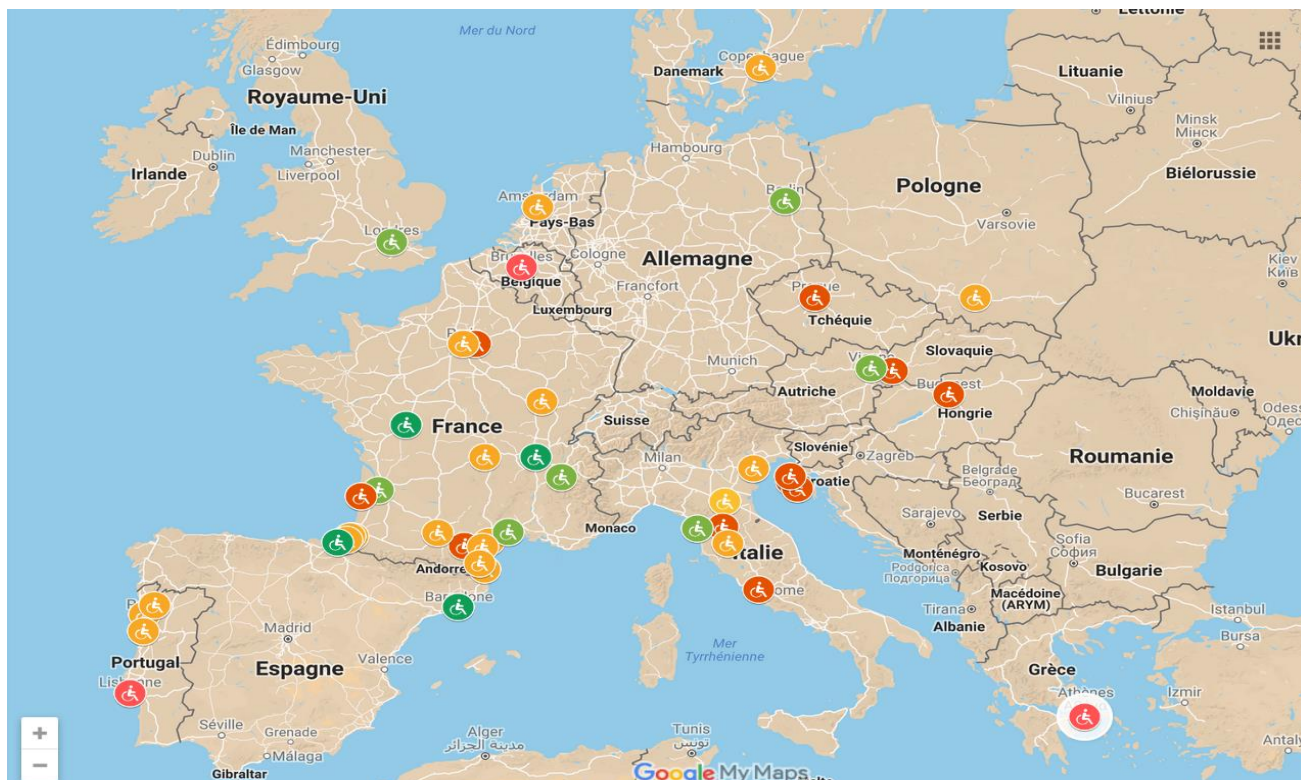
MILAN (Italy)
WIESBADEN (Germany)

2015:

BORÅS (Sweden)
HELSINKI (Finland)
LJUBLJANA (Slovenia).

✓ Exemple d'une carte et de notations de villes européennes accessibles ! Par le site Handilol !

<http://handilol.wixsite.com/handilol/carte-accessibilite>



L'ANGLETERRE - Londres

Comment y aller ?

- ✓ **En ferry** (Brittany Ferries) : réservation sur le site, cocher « voyageur handicapé » et suivre la procédure.
- ✓ **En train** (Eurostar) : (Paris-Londres) réserver les billets de France en contactant le service Accès + de la SNCF. (www.eurostar.com: onglet « Votre voyage »)
- ✓ **En avion** : Vigilance sur les compagnies low-cost (ex : Ryanair), de nombreux retours (blog etc.) précisent que l'assistance en cas de besoin est réduite voire inexistante.

L'hébergement

- ✓ Generator Hostel, YHA
- ✓ Tavistock Hotel
- ✓ Hotel Ibis London City
- ✓ Etc...

Les transports accessibles (www.visitbritain.fr)

- ✓ Les « Black cabs » : rampes d'accessibilité
- ✓ Les bus
- ✓ Le métro : 27 lignes accessibles (www.visitlondon.com)
- ✓ Le tramway

Le Petit + : transports gratuits pour les personnes à mobilité réduite

Les lieux accessibles

- ✓ Le Musée de Mme Tussaud
- ✓ Les Studios Harry Potter
- ✓ Le Victoria and Albert Museum
- ✓ Camden Town
- ✓ Le London Eye

Le Petit + : il existe des toilettes publiques adaptées, pour les utiliser il faut acheter une clé (www.tourisme.handicap.fr)

L'ALLEMAGNE - Berlin

Comment y aller ?

- ✓ **En avion** : n'importe quelle compagnie qui propose des services d'assistance.

Les transports accessibles

- ✓ Les bus
- ✓ Le métro
- ✓ Le tramway

L'hébergement*

- ✓ All in Hostel
- ✓ Holiday Inn Express Berlin- Aleksanderplatz
- ✓ Hampton by Hilton City Centre Aleksanderplatz
- ✓ Ibis Hotel Berlin City West
- ✓ BlnCty Hotel

Les lieux accessibles*

- ✓ La cathédrale allemande
- ✓ Musée du Mur et typographie de la Terreur
- ✓ Le Musée allemand de la Résistance

Liste non exhaustive (consulter www.wheelmap.org)

DANEMARK - Copenhague

Comment y aller ?

- ✓ **En avion** : Paris/Lyon-Copenhague : n'importe quelle compagnie qui propose des services d'assistance.
- ✓ **En train** : Paris-Copenhague (non direct : arrêt à Cologne par le Thalys) assistance et formulaire à remplir : <https://www.thalys.com/fr/fr/services/avant/votre-voyage-en-train#personnes-a-mobilite-reduite>)

L'hébergement

- ✓ Generator Hostel Copenhagen
- ✓ DanHostel Copenhague City
- ✓ Confort Hotel Vesterbro

Les transports accessibles

- ✓ Métros / Trains / Bus

Le Petit + : il est possible de se balader à vélo : des vélos adaptés sont mis à disposition.

Les lieux accessibles

- ✓ Le musée National
- ✓ Le Musée Des Beaux-Arts
- ✓ Les Jardins Trivoli

IRLANDE - Dublin

Sites ressource : <http://www.thebimblers.com/premier-inn-dublin-airport/> et <http://www.sagetraveling.com/Dublin-Accessible-Holiday>

Comment y aller ?

- ✓ **En avion** : de Nantes, Paris
- ✓ **En ferry** : Traversée Cherbourg-Rosslare (Irish Ferries : Ferry Oscar Wilde) dispose de cabines adaptées avec douche adaptée [contacter disabilityofficer@irishferries.com](mailto:contacter_disabilityofficer@irishferries.com) pour leur faire part du besoin spécifique

L'hébergement

- ✓ http://www.accessibleireland.com/category.php?catg_id=&id1=x&id=1&pag=30 : répertorie tous les hébergements accessibles en Irlande

Lieux accessibles

- ✓ ChristChurch Cathedral
- ✓ Wood Quay
- ✓ Le Château de Dublin
- ✓ Les falaises de Moher

Le Petit + : un tarif de 4€ pour les personnes à mobilité réduite

CHYPRE

Les aéroports accessibles

- ✓ Aéroport de Larnaka
- ✓ Aéroport de Pafos

L'hébergement: (liste d'hôtels accessibles)

- ✓ http://media.visitcyprus.com/media/Downloads/Hotel_Establishments_offering_facilities_for_the_disabled.pdf

Les lieux accessibles

- ✓ Les églises byzantines de Trudoos
 - ✓ Le sanctuaire d'Apollon, Hylates
 - ✓ Musées de Chypre
 - ✓ 7 plages aménagées
- Sites utile : www.accessible-cyprus.com (en anglais)

REPUBLIQUE TCHEQUE - Prague

Comment y aller :

- ✓ **En avion** : Rennes-Nantes-Prague (tel aéroport 0892 568 800) Paris-Prague
- ✓ **En train** : Paris-Cologne-Prague
A L'aéroport, service d'assistance pour personnes à mobilité réduite

L'hébergement

- ✓ Hôtel « Palace Prancza 12 »
- ✓ Hôtel « Fusion Pransza 9 »
- ✓ Hôtel Ibis Praha Wesleslas Square

Les transports

- ✓ Les bus
- ✓ Le métro
- ✓ Le tramway (Skoda trams les plus récents)

Lieux accessibles

- ✓ L'Ancien Hotel de Ville
- ✓ La cathédrale Saint Vitus
- ✓ Le château de Prague
- ✓ L'horloge astronomique

L'ESPAGNE - Barcelone

Comment y aller ?

- ✓ **En train** avec la compagnie RENFE (réservation possible avec Accès +) de Rennes ou Paris
- ✓ **En avion** : Rennes-Barcelone

Le petit + : En avion, tarif préférentiel avec la carte d'invalidité

L'hébergement

- ✓ Auberge Alberg Père Tares
- ✓ Hotel Ibis Barcelona Pza Glories 22
- ✓ Hotel Ibis Styles Barcelona Centre
- ✓ Hotel Ibis Barcelona Meridiana

Les transports accessibles

- ✓ Les bus
- ✓ Le métro

Les lieux accessibles

- ✓ Le parc Guell
- ✓ La Sagrada Familia (rez-de-chaussée)
- ✓ La Casa Castillo et la Pedrera
- ✓ Le musée Dali (rez-de-chaussée)
- ✓ Le Camp Nou
- ✓ Le centre commercial Gran Via *

*Liste non exhaustive

**Attention : cette liste de destination et de lieux accessibles est donnée à titre d'illustration et est en aucun cas exhaustive !
Le plus important est de se rapprocher d'une structure d'envoi comme JTM pour définir la destination, la structure d'accueil, le dispositif, etc. en fonction de votre projet !**

ANNEXES

ANNEXE 1 : FICHE SYNTHÈSE DES CHOSES « A FAIRE AVANT DE PARTIR »

Des conseils pour partir à l'étranger en fauteuil

Démarches administratives :

- ✓ Se renseigner sur les services de soins (infirmier, kiné) et d'auxiliaires de vie
- ✓ Contacter la MDPH de votre département pour connaître les aides financières qu'ils peuvent attribuer.
- ✓ Etablir un budget prévisionnel.
- ✓ Vérifier la date de validité des cartes d'identité/ passeport, carte de stationnement européenne (utile dans certains pays pour ne pas payer les péages) et d'invalidité et renouveler si besoin (anticiper au moins 4 mois avant le départ)

L'hébergement :

- ✓ Contacter le lieu d'hébergement pour s'assurer de l'accessibilité des lieux (entrée, largeur des portes, accessibilité du lavabo, barre, d'appui, siège douche amovible. (demander des photos)
- ✓ Prévoir un tapis antidérapant et une barre d'appui à ventouses

Les transports :

Contactez la gare/ l'aéroport/ la compagnie de bus 48h **au plus tard** avant le départ au service dédié (Accès + pour la SNCF (0890 640 650)*, Saphir pour Air France (09 69 36.72.77)

+ prendre les dimensions (hauteur comprises précises de votre fauteuil pour la soute et le voltage de la batterie)

En avion : Retirer toutes les parties amovibles du fauteuil et recouvrir le reste du fauteuil de papier-bulle et le coller avec du gros scotch (type chatterton)

Le fauteuil :

- ✓ Faire faire une révision complète du fauteuil
- ✓ Prendre le numéro d'urgence de « Assistance fauteuil » et se renseigner sur les modalités en cas de panne !
- ✓ Prévenir le bagagiste du fauteuil et l'interroger de la prise en charge sur place si problème.
- ✓ Prévoir adaptateur de courant pour le chargeur

Traitement médical :

- ✓ Vérifier que soyez à jour dans vos vaccins
- ✓ Prévoir les ordonnances de ses médicaments
- ✓ Demander les ordonnances en latin ou anglais

Vie pratique :

- ✓ A votre arrivée, s'enregistrer auprès des autorités (ambassade)
- ✓ S'assurer que votre carte bancaire vous permet de faire des virements et retraits d'argent à l'étranger
- ✓ Réfléchir au format du bagage (lorsque l'on arrive sur place et qu'il n'y a personne pour vous aider)
- ✓ Se munir d'un cadenas avec l'inscription « TAS » au cas où votre valise serait fouillée
- ✓ Prévoir un jeu de clé pour faire les petites réparations du fauteuil
- ✓ Préparer une trousse de secours
- ✓ Acheter une carte SIM nationale pour avoir un numéro local
- ✓ Consulter le site www.lecoutdelexpat.com : comparateur de prix les services et les produits de la vie courante entre pays

ANNEXE 2 : FICHE ENTRETIEN « LES QUESTIONS A POSER AVANT UN DEPART »

Démarches auprès de la MDPH

- ✓ Si vous avez besoin d'une personne accompagnante avez-vous établi un budget prévisionnel pour elle (billets de train/ avion, nuits d'hôtels, nourriture) il vous ait demandé lors da constitution d'un dossier MDPH
- ✓ Si vous aviez besoin d'une personne accompagnante dans votre mobilité, avez-vous monter un dossier de prise en charge des surcoûts financiers auprès de la MDPH (4 mois de délais d'attente minimum entre le renvoi du dossier et une réponse de la MDPH)

Partie administrative

- ✓ Votre carte d'identité/passeport est- elle/il toujours valide ?
- ✓ Avez-vous votre carte européenne d'assurance maladie ? (www.ameli.fr) (délivrée en 48h)
- ✓ Prévenir votre médecin de votre départ : lui demander la traduction de vos ordonnances en anglais ou latin, vérifier que vous êtes à jour dans vos vaccins

Le fauteuil

- ✓ Votre fauteuil est-il assuré avec une assurance habitation ou une responsabilité civile avec mention études à l'étranger
- ✓ Votre fauteuil roulant a-t-il fait l'objet d'une révision récente ? Si non, prendre contact avec le SAV du revendeur)
- ✓ Avez-vous contacté le revendeur de votre départ pour qu'il puisse vous informer des prises en charge à l'étranger (prêt possible d'un transformateur pour recharger la batterie)

Le transport

- ✓ Pensez à contacter le service Accès plus ou Saphir pour faire votre réservation de billet 48h avant le départ afin qu'il puisse mobiliser le service d'assistance. Au départ et à l'arrivée

L'hébergement/ La structure d'accueil

- ✓ Avez-vous contacté l'hébergement pour vous assurer de l'accessibilité du lieu (entrée : accès de plain-pied, plan incliné), présence d'un ascenseur
- ✓ La chambre ; douche à l'italienne, barre d'appui, lavabo à la bonne hauteur
- ✓ Avez-vous contacté la structure d'accueil pour faire le point sur les aménagements à faire (poste de travail, ordinateur, logiciel spécifique, wc adaptés.

ANNEXE 3 : FICHE SANTE ET BIEN-ÊTRE (A UTILISER LORS D'UN ENTRETIEN)

PROJET :

NOM :PRENOM :

COORDONNEES D'UN EVENTUEL REFERENT SOCIAL/SANTE/EDUCATIF/INSERTION (Nom, organisme, tél.) :

.....
.....
.....

DIFFICULTES DE SANTE (maladies, accidents, allergies, hospitalisations...) :

.....
.....
.....

TRAITEMENT EN COURS :

.....
.....
.....

COORDONNEES DU MEDECIN TRAITANT ET DES DIFFERENTS SPECIALISTES CONSULTES :

.....
.....
.....

ASSURANCE SOUSCRITE POUR LE SEJOUR + GARANTIES :

.....
.....
.....

AUTRES INFORMATIONS UTILES POUR LE BON DEROULEMENT DU SEJOUR (régime alimentaire, situations à éviter, port d'appareillages, type de handicap...) :

.....
.....
.....
.....

ACTIVITES POUR LESQUELLES VOUS AVEZ BESOIN D'UN SOUTIEN (déplacements, vie quotidienne, relations avec autrui, savoirs faire...) :

.....
.....
.....
.....

PRECISIONS CONCERNANT UNE EVENTUELLE ADAPTATION A UN POSTE DE TRAVAIL (aménagement horaires, postures, communication, dextérité, aménagement technique ou aide humaine, stress...)

.....
.....
.....
.....

ANNEXE 4 : EXEMPLES D'ASSURANCES ET DE PRISE EN CHARGE SPECIFIQUE

Lorsque l'on part en mobilité à l'étranger, une assurance est essentielle. C'est également le cas quand on est en situation de handicap, vous trouverez plusieurs assurances qui proposent une couverture qui couvrira les besoins nécessaires. Renseignez-vous auprès de votre assurance !

Liste non exhaustive d'assurance de voyage :

Assurance voyage long séjour : VOYAGEO LONG SEJOUR (<https://www.axa.fr/assurance-voyage/assurance-long-sejour.html>)

- Rapatriement
- Prise en charge des frais médicaux
- Envoi d'un médecin
- Prise en charge en cas de vol de bagages
- Garantie individuelle de la responsabilité civile

Assurance études et stages à l'étranger : LATITUDE ETUDIANT (<https://www.axa.fr/assurance-voyage/assurance-etudiant.html>)

- Le rapatriement
- Les frais médicaux
- Retour sur place pour finir les études après rapatriement

Assurance VISA SCHENGEN (<http://www.europ-assistance.fr>)

- Assistance en cas de maladie ou dommages corporels
- Garanties étendues sur les honoraires médicaux
- Garanties étendues sur la prise en charge des médicaments
- Garanties étendues sur le coût des médicaments
- Garanties étendues sur le coût du rapatriement

Il est possible de faire un devis en ligne sur <https://www.assurance-voyage.axa-assistance.fr>

ASSURANCE ALLIANZ :

Assurance JEUNES A L'ETRANGER couvre (<https://www.allianz-voyage.fr/assurances/sante-jeunes-a-l-etranger/>)

- Frais médicaux et d'hospitalisation d'urgence à l'étranger
- Dommages aux bagages
- Responsabilité civile de la vie privée à l'étranger
- Individuelle accident

Assurance multi voyage couvre (<https://www.allianz-voyage.fr/assurances/multi-voyages/#details-assurance-vacances>)

- Frais médicaux/ d'hospitalisation à l'étranger
- Rapatriement médical
- Assistance au voyageur en France et à l'étranger
- Annulation
- Retard d'avion ou de train
- Dommages aux bagages
- Responsabilité civile vie privée à l'étranger
- Responsabilité civile

AVI INTERNATIONAL

Pour établir des devis rendez-vous sur www.avi-international.com

- Assurances voyage et vacances routard avec/sans franchise*
 - Hospitalisation
 - Frais médicaux
 - Assistance rapatriement
 - Responsabilité bagages
 - Garantie bagages
 - Responsabilité civile vie privée
- Assurance voyage tour du monde Marco Polo

ASSURANCE APRIL

Peut varier selon la destination, pour plus d'informations consulter le site www.tarif-expat.april-international.com

- Remboursement au 1^{er} euro
- Assistance rapatriement
- Responsabilité civile, vie privée, stages, et locatives
- Assurances bagages
- Individuelles accident
- Report du départ

ANNEXE 5 :

LE PROGRAMME ERASMUS+ ET LA MOBILITE DES ETUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Le programme Erasmus + accorde une attention toute particulière à l'accueil, à l'orientation et au soutien pédagogique et technique et surtout aux surcoûts liés à la mobilité des individus en situation de handicap. Il s'agit de faire en sorte que tout individu profite pleinement de son expérience de mobilité européenne.

Chaque établissement d'enseignement supérieur, en signant la Charte Erasmus+ pour l'enseignement supérieur (ECHE), s'engage à assurer l'égalité d'accès et d'opportunités de mobilité aux participants de tous horizons. Par conséquent, les individus en situation de handicap peuvent bénéficier des services de soutien que l'établissement d'accueil offre à ses étudiants et personnels.

Subvention complémentaire : Pour répondre aux besoins spécifiques d'un individu en situation de handicap pendant sa mobilité, l'octroi d'un financement complémentaire en plus de la bourse de mobilité Erasmus+ vise à en faciliter sa participation. Afin de préparer au mieux votre période de mobilité Erasmus +, vous devez compléter le formulaire de demande de fonds complémentaires que vous adressera le service des Relations internationales de votre établissement afin que vous indiquiez les coûts supplémentaires liés à votre handicap.

Quels sont vos besoins complémentaires ?

Les coûts éligibles à un complément de financement peuvent être divers: hébergement spécifique, assistance d'un accompagnateur pendant le voyage, suivi médical, soutien matériel, aide à domicile ou encore auxiliaire de vie.

Comment candidater ?

Il vous faut vous adresser au service des Relations internationales ou au coordinateur Erasmus + de votre établissement pour vous aider à compléter le formulaire de demande de fonds complémentaires qu'il vous fournira. N'hésitez pas à consulter le site [Mapped](#), outil en ligne de cartographie sur l'accessibilité des établissements d'enseignement supérieur mis au point par [l'Erasmus Student Network](#) (ESN); La « [Student toolkit](#) » a été conçue par des étudiants pour les étudiants et contient de nombreux conseils pour vous soutenir lors de votre mobilité.

I. Critères d'attribution et de financement de fonds complémentaires

Il sera possible pour l'établissement de déposer **de manière continue** des demandes de financement complémentaire pour ces publics **à la condition que les demandes soient introduites 1 mois avant le début des mobilités**. Les bénéficiaires sélectionnés pour l'octroi d'un financement complémentaire par l'établissement d'enseignement supérieur, sont obligatoirement déjà allocataires d'une bourse européenne de mobilité de l'enseignement supérieur.

Les conditions d'éligibilité d'une candidature à un financement complémentaire dépendent de **l'envoi par mail (à elisabeth.mitaine@agence-erasmus.fr) et courrier du formulaire, 1 mois avant le départ en mobilité** de l'individu, **dûment complété et signé**, ainsi que de **l'annexion des différentes pièces listées ci-dessous**, attestant notamment du type de handicap du bénéficiaire :

- ✓ Contrat de mobilité de l'individu
- ✓ Copie recto-verso de la carte d'invalidité ou attestation médicale /Sécurité Sociale
- ✓ Copie de la décision PCH si attribuée à l'individu
- ✓ Devis justifiant les coûts supplémentaires liés à l'hébergement spécifique, s'il y a lieu
- ✓ Devis justifiant les coûts supplémentaires liés au transport, s'il y a lieu (attention uniquement réservé aux handicapés moteurs ne bénéficiant pas d'un logement au sein du campus)
- ✓ Certificat médical de moins de 3 mois spécifiant s'il y a lieu le suivi médical lors du séjour
- ✓ Devis justifiant les coûts supplémentaires liés à l'assistance et au suivi médical
- ✓ Devis justifiant les coûts supplémentaires liés au matériel didactique ou autres besoins
- ✓ Preuve que l'établissement d'envoi s'est assuré des conditions d'accueil adéquates
- ✓ Copie carte grise véhicule s'il y a lieu
- ✓ Attestation délivrée par l'organisme d'accueil, visant à vous informer des mesures prises pour l'individu en mobilité
- ✓ Toute pièce justifiant d'autres besoins.

Les frais pour les besoins spécifiques seront **pris en charge sur la base des frais réels estimés par l'établissement après une analyse des besoins avec le participant.**

L'Agence Nationale **ne prendra en compte que les frais supplémentaires** qui ne peuvent pas être couverts par d'autres sources de financements.

Chaque coût énoncé doit être justifié sous peine d'être rejeté. L'évaluation des besoins spécifiques doit être documentée et justifiée : factures, devis, échanges de mails...

L'ensemble des informations demandées dans le formulaire ont pour objectif de déterminer le plus précisément possible **les coûts supplémentaires** supportés par l'étudiant lors de son séjour.



Pour ce qui est des individus en situation de handicap qui seraient déjà partis en mobilité, merci de compléter le formulaire et de joindre les pièces justificatives dès que possible et de nous les retourner rapidement par mail et courrier.

II. Critères d'inéligibilité

Les candidatures de demande de fonds complémentaires seront déclarées inéligibles dans les cas suivants :

- a. Le formulaire n'a pas été envoyé dans les délais impartis par mail et par courrier
- b. Le formulaire est rempli de manière manuscrite et les justificatifs obligatoires et nécessaires à l'étude du dossier n'ont pas été annexés
- c. La déclaration sur l'honneur n'a pas été dûment signée par le bénéficiaire et le représentant légal de l'établissement du bénéficiaire, et annexée au dossier.

III. Résultat et financement accordé

L'attribution de ces fonds complémentaires donnera lieu à **un avenant au contrat financier** initial de l'établissement.

Le contrat de mobilité de l'individu devra indiquer si l'allocation accordée comprend un complément de financement en raison de handicap.

IV. Sources d'informations utiles et à diffuser

Vous avez parfois du mal à comprendre le vocabulaire « du monde du handicap » ? N'hésitez pas à consulter le **glossaire** sur le site [handicap.fr](http://informations.handicap.fr) : <http://informations.handicap.fr/art-etudiants-handicapes-mobilite-24-6878.php>

Que vous soyez individu en situation de handicap ou responsable du service des Relations Internationales, **n'hésitez pas à demander conseil auprès des « missions/bureaux handicap » des universités**, principaux interlocuteurs des étudiants handicapés. Vous pouvez obtenir leurs coordonnées en tapant, par exemple, sur internet : "[mission handicap université La Rochelle](http://mission.handicap.universite.la-rochelle.fr)".

La liste des responsables de l'accueil des étudiants handicapés de toutes les universités est disponible en ligne sur le site internet du ministère : <http://www.education.gouv.fr/cid3919/liste-des-correspondants-handicap.html>

L'Association nationale pour le Droit au Savoir et à l'Insertion professionnelle des jeunes personnes handicapées donne **de très bons conseils quant à la préparation d'une mobilité d'un individu en situation de handicap** :

http://www.droitausavoir.asso.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=34&Itemid=40

Découvrez le témoignage d'un étudiant en situation de handicap parti récemment en mobilité : <http://informations.handicap.fr/art-erasmus-etudiant-mobilite-24-6879.php>

D'autres informations importantes peuvent être consultées sur le [Guide de l'accompagnement de l'étudiant handicapé à l'Université \(CPU\)](#) ainsi que sur le site European Agency for Development in Special Needs Education : <http://www.european-agency.org>.

Pour les stages professionnels

Notre Agence ne finance pas directement de demandes de mobilité individuelle. Seuls les organismes ayant obtenu un financement ERASMUS + peuvent financer des stages/périodes de formation à l'étranger selon des critères et procédures qui leur sont propres.

Il est possible de bénéficier d'un financement complémentaire pour faire face aux **coûts supplémentaires relatif à un handicap** uniquement si l'établissement dont vous dépendez en a fait la demande au stade de la candidature. Ces frais sont au réel et l'établissement doit fournir des pièces justificatives telles que des devis ou des factures lors de sa demande. Sur cette base, l'Agence pourra donner son accord sur le financement demandé (financement non accordé, financement partiel ou total).

Autres sources d'informations

Si vous souhaitez travailler à l'étranger, vous pouvez consulter sur les sites EURES et Espace Emploi International, les offres d'emplois disponibles à l'international : <http://www.pole-emploi.fr/candidat/travailler-a-l-etranger-@/article.jspz?id=60692> .

Vous pouvez consulter également :

[le passeport de la mobilité](#) (réalisé par l'ESN, en partenariat avec notre agence, le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Uniplaces et Education First) qui rassemblent les dispositifs permettant de partir en mobilité internationale, à destination des apprenants essentiellement.

[Voyager en Europe 2016-2017](#) : Publication de la Commission Européenne et de la Direction générale de la communication.

DES MOBILITES INTERNATIONALES ACCESSIBLES A TOUS
PARTIR EN VOYAGE EN FAUTEUIL, C'EST POSSIBLE !



Certains sites peuvent également vous apporter des renseignements utiles sur d'autres possibilités pour obtenir une bourse de mobilité.

Le site internet du ministère des Affaires étrangères : www.diplomatie.gouv.fr/fr/vivre-a-l-etranger/preparer-son-depart-a-l-etranger/bien-preparer-son-expatriation/etudes-superieures/

Le site de l'office franco-allemand de la jeunesse, propose des possibilités de stages en Allemagne : <http://www.ofaj.org/>

Le site de l'Agence du service civique, sur les possibilités offertes dans le cadre du service civique en France et à l'étranger : <http://www.service-civique.gouv.fr>

Le site de France-Volontaires, qui informe et oriente les candidats au volontariat vers les différentes associations pour des missions de solidarité internationale : <http://www.france-volontaires.org>

EUROGUIDANCE : réseau d'information pour l'orientation et la mobilité en Europe: www.euroguidance-france.org

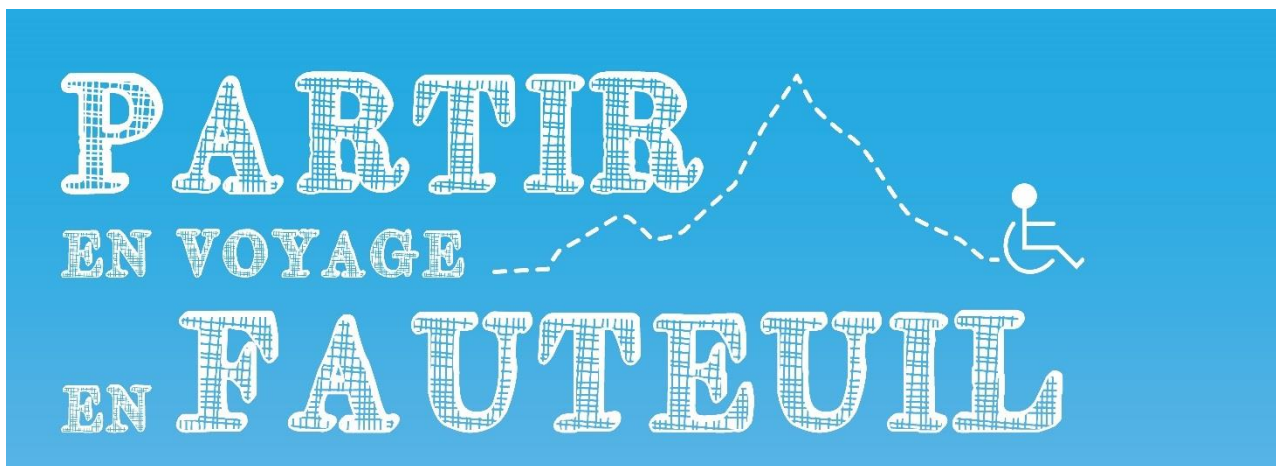
ONISEP : pour découvrir les systèmes éducatifs européens, reconnaissance des diplômes, préparer son départ, sa formation professionnelle : www.onisep.fr/onisep-portail/portal/media-type/html/group/gp/page/accueil.espace.europe

EURYDICE : Réseau d'information sur l'éducation en Europe : http://eacea.ec.europa.eu/Education/eurydice/index_fr.php

ENIC-NARIC : Centre français d'information sur la reconnaissance académique et professionnelle des diplômes. Il établit des attestations de reconnaissance de niveau d'études pour les diplômés étrangers. Il renseigne sur la procédure de reconnaissance des diplômes français à l'étranger. Il informe sur les procédures à suivre pour exercer une profession réglementée : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-citoyens/preparer-son-expatriation/etudes-superieures/s-informer-sur-les-etudes-a-l-etranger/article/reconnaissance-des-diplomes-etrangers-en-france>

TOUTE L'EUROPE : informations pratiques sur l'Union Européenne: www.touteurope.eu

DES MOBILITES INTERNATIONALES ACCESSIBLES A TOUS
PARTIR EN VOYAGE EN FAUTEUIL, C'EST POSSIBLE !



C'EST POSSIBLE !!!